

# Plus de 8 000 cartes Chifa bloquées pour abus ou fraude

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4197 - Lundi 12 juin 2017 - Prix : 10 DA

Ouyahia en conférence à l'issue du conseil national du RND

«On risque de se retrouver en 2024 chez le FMI et ce sera la tronçonneuse»

Page 4

Début hier des épreuves à l'échelle nationale

## Des sujets abordables au premier jour du Bac

● Béjaïa/1 564 candidats manquaient à l'appel

Page 3

Gaïd Salah : «Impératif d'intensifier la lutte contre les résidus terroristes»

Page 4

300 000 logements distribués avant la fin de l'année

# L'Etat passe à la vitesse supérieure

Algérie-France  
Le ministre français des Affaires étrangères en Algérie à partir d'aujourd'hui

Page 24

Constantine  
Trois terroristes et trois éléments de soutien capturés

Page 24



P.M./D.R.

Le secteur de l'Habitat accélère la cadence et passe à la vitesse supérieure dans la livraison des logements finis et prévus pour l'année en cours.

Lire page 2

Algérie-Russie  
Plusieurs projets d'investissements en industrie mécanique en vue

Page 5



Aucun changement ne doit être attendu  
Présentation ce soir de «Babour ghraq» de Slimane Benaïssa

Page 13

300 000 logements distribués avant la fin de l'année

# L'Etat passe à la vitesse supérieure

■ Le secteur de l'Habitat accélère la cadence et passe à la vitesse supérieure dans la livraison des logements finis et prévus pour l'année en cours.

Par Meriem Benchaouia

L'Etat fournit des efforts colossaux pour répondre aux attentes des citoyens en matière de logements. Le gouvernement tient à la réalisation dans les délais des programmes de l'habitat afin de démentir les propos selon lesquels l'Etat est incapable de tenir ses engagements, après la chute des prix du pétrole. A cet effet, le secteur de l'Habitat accélère la cadence et passe à la vitesse supérieure dans la livraison des logements finis et prévus pour l'année en cours. Dans ce sens, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Chorfa, a annoncé la distribution de pas moins de 300 000 logements tous segments confondus avant la fin de l'année 2017. «C'est un engagement pris par notre département et la levée des contraintes financières dont se plaignaient les entrepreneurs pour mener à bien leur mission plaide fortement pour la réalisation de cet objectif à l'échéance indiquée», a affirmé le ministre au cours d'un point de presse animé à la fin de sa visite de travail dans la wilaya.

De ces 300 000 logements, plus de 11 000 unités seront distribuées dans la wilaya de Aïn Defla, a relevé le ministre, félicitant au passage les autorités locales pour les efforts consentis afin que «pareille prouesse soit réalisée».

Faisant état de 3 millions de logements réalisés depuis 1999, le ministre a noté que ce chiffre «traduit la volonté de l'Etat à régler un problème auquel sont confrontés de nombreux pans de la société», observant que la possession d'un logement permet au citoyen de vivre dans des conditions plus sereines. Il a toutefois subordonné la livraison des logements en cours de réalisation à l'achèvement des travaux se rapportant aux commodités les accompagnant, mettant l'accent sur l'importance d'achever les travaux d'AEP, d'électricité et de gaz. Faisant état de la faiblesse du foncier destiné à la construction, il a soutenu que la solution réside dans la construction en vertical, appelant à la valorisation de chaque m<sup>2</sup>. A l'entame de sa visite, le ministre s'était rendu dans la commune d'El Attaf où il a inspecté le projet de réalisation de 1 010 logements sociaux locatifs dont 610 sont réalisés à plus de 90 %, les 400 restants ayant atteint un taux d'avancement des travaux de 20%.

Selon le directeur général de l'Office de gestion et de promotion immobilière (OPGI), Rachid Chabor, 550 unités seront livrées d'ici le mois d'octobre prochain, faisant état de l'achèvement des travaux d'assainissement. Au chef-lieu de wilaya, le ministre a présidé une cérémonie de remi-



se des clés à 218 bénéficiaires de logements promotionnels

aidés (LPA) avant de se rendre au nouveau pôle urbain situé à

l'entrée est de la ville. Sur place, il a instruit les responsables

PHOTO: R.

locaux du secteur à achever les travaux se rapportant à l'AEP, l'électricité et le gaz, mettant l'accent sur l'importance pour le citoyen de vivre dans des conditions de confort et de sérénité. Par ailleurs et en prévision de la prochaine année scolaire, le ministre a procédé à la pose de la première pierre de construction d'un groupe scolaire comptant 12 classes.

S'agissant du logement en location-vente, le ministre a fait état du lancement d'un programme de réalisation de 6 050 unités en septembre prochain, assurant que les premiers logements seront attribués à partir du mois de septembre de l'année 2018. Dans la région de Fghailia, située à la périphérie de Aïn Defla, le ministre s'est enquis du projet de réalisation de 50 logements ruraux, notant que ce type de construction favorise la stabilisation des habitants dans leurs régions respectives. A la cité Dardara de Khemis Miliana, le ministre a inspecté un projet de réalisation de 950 logements publics locatifs, procédant à la pose de la première pierre d'un groupe scolaire comptant 12 classes.

M. B.

Selon le directeur général de la CNAS

## Plus de 8 000 cartes Chifa bloquées pour abus ou fraude

Sur plus de 13 millions de cartes Chifa délivrées, pas moins de 8 242 ont été bloquées sur la période allant du mois de janvier à avril dernier, et ce notamment pour «abus et fraude». Même si pour Tidjani Hassan Haddam, directeur général de la CNAS, ce chiffre reste «dérisoire», il n'en demeure pas moins qu'il est susceptible de porter préjudice à l'équilibre budgétaire de la Caisse déjà touchée par les pertes causées par les congés de maladies de complaisance.

Introduite dans le cadre du processus de modernisation du secteur de la sécurité sociale, il y a bientôt une dizaine d'années, la carte Chifa hormis de permettre à l'assuré social, ainsi que ses ayants droit, de se faire rembourser sans avoir à formuler la demande ni à remplir et présenter une feuille de soins, est aussi et surtout un moyen pour maîtriser les dépenses de la CNAS. Pour Tidjani Hassan Haddam, il s'agit une réalisation «stratégique» dans le sens de l'allègement des procédures de prise en charge des citoyens. Et pour cause, l'utilisation frauduleuse de la carte Chifa entraîne fortement des dépenses exorbitantes supportées par la CNAS. Si de prime à bord, la carte Chifa étant magnétique, exclut toute fraude de manière directe, l'abus s'effectue par le billet des médicaments. Souvent, il arrive que des assurés, pour une raison ou



pour une autre, laissent leur carte Chifa chez le pharmacien, ou alors tout simplement à la maison, c'est là qu'elles sont réutilisées malhonnêtement soit par certains vendeurs dans les pharmacies, souvenons-nous du réseau de fraude à la carte Chifa démantelé à Relizane par la Gendarmerie nationale en 2014 où un pharmacien et des médecins ont été impliqués. Soit elles sont utilisées par des proches à l'insu de l'assuré. Aussi, le DG de la CNAS, affirmant que l'assuré social concerné par l'abus ou par la fraude se doit de rembourser la somme d'argent, fera savoir que les cas de fraude sont communiqués aux services de la justice.

«La CNAS détient une maîtrise de la situation à travers des systèmes de contrôle grâce au système informatique qui compte

l'historique mentionnant les cas de fraude ou d'abus», a-t-il noté à l'APS. En matière de recouvrements, il a fait savoir que les opérations de contrôle effectuées régulièrement par la CNAS, dont une partie par des brigades mixtes (CNAS/inspection du travail), ont fait ressortir durant la période allant de janvier à avril dernier, 50 227 infractions. Sur ce nombre, 2 310 concernent la déclaration de l'activité et 9 522 autres liées à la déclaration des salaires, ajoutant par ailleurs que le recouvrement forcé a permis d'engager 14 610 actions dont 2 837 plaintes.

### Les arrêts de travail en baisse de 10% en 2016

Pour ce qui est des congés de maladie de complaisance, le

DG de la CNAS indiquera que «sur les 4 910 964 jours d'arrêts de travail déposés par les assurés sociaux, 221 608 jours n'ont pas été indemnisés suite au renforcement du dispositif de contrôle administratif effectué par la CNAS durant les quatre premiers mois de l'année en cours». Selon lui, la Caisse a reçu 378 786 certificats d'arrêts de travail déposés par 338 216 assurés sociaux alors que les agents du contrôle relevant de la caisse ont «visité 58 788 assurés à domicile dans le cadre des activités du contrôle administratif et ont enregistré 7 298 absents et 5 949 cas de rejet».

Pour lutter contre les arrêts de travail de «complaisance» qu'il considère comme «un véritable fléau engendrant des pertes colossales à la caisse et dont les effets se répercutent également sur l'économie nationale», la CNAS a procédé au renforcement du contrôle médical qui a fait baisser le taux des arrêts de travail de courte durée à 10% en 2016.

Par ailleurs, pour les arrêts de travail déposés à la suite des congés de maternité réglementaires, M. Haddam a affirmé que la CNAS travaille actuellement à introduire de «nouveaux instruments» pour lutter contre les dépassements afin de garantir la «pérennité» du système de sécurité sociale, la caisse étant «astreinte à mener cette lutte».

Lynda Naili/APS



Début hier des épreuves à l'échelle nationale

# Des sujets abordables au premier jour du Bac

■ Plus de 761 000 élèves ont entamé hier les épreuves du baccalauréat 2017 dans 2 518 centres d'examen sur le territoire national. Parmi eux plus de 3 700 détenus sont également concernés par ces épreuves.

Ph. &gt; D. R.

Louh dans une salle d'examen pour détenus



Par Yacine Djadel

Le chiffre représentant le nombre de candidats au Bac cette année est en baisse, ont affirmé les statistiques du ministère de l'Education nationale. Sur le total des 761 701 candidats concernés par cette session, un chiffre en baisse de 56 817 candidats par rapport à l'édition de 2016. Concernant la totalité des inscrits, 491 298 sont des candidats scolarisés et 270 403 postulent en candidats libres, soit 35,50 % du nombre global, alors que le nombre de filles inscrites représente 54,71%. Le coup d'envoi des épreuves a été donné par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, depuis le technicum Abdelmadjid-Azzizi de la commune d'Héliopolis dans la wilaya de Guelma. Celle-ci a assisté à l'ouverture des plis contenant les sujets des mathématiques pour

la filière lettres, philosophie et langues étrangères. Pour l'après-midi c'est dans la wilaya de Souk Ahras, que la ministre a lancé le coup d'envoi de la suite des épreuves. En matinée la plupart des lycées interrogés sur la nature des sujets, tous se sont accordés à dire que l'examen d'arabe était abordable. Pour le bon déroulement des examens, la ministre de l'Education avait rassuré que les mêmes procédures en vigueur seront appliquées lors de cette session avec la possibilité de choisir entre deux sujets dans chaque matière. Celle-ci a précisé que les candidats bénéficieront, en durée des épreuves, de 30 minutes supplémentaires. Pour ce qui est des candidats détenus, le ministère de la Justice avait précisé que les épreuves se dérouleront sous la supervision de l'Office national des examens et concours (ONEC) et seront encadrées par les fonctionnaires

de l'Education nationale. Des instructions conformément à l'accord liant les deux institutions. En outre, le ministère de la Justice a tenu à rappeler que les candidats ont bénéficié de préparations psychologiques et d'orientations prodiguées par les psychologues relevant du secteur pénitentiaire.

## Atmosphère de sécurisation des épreuves

En vue de préserver la crédibilité de l'examen du baccalauréat et de garantir le principe d'égalité des chances entre les candidats, M<sup>me</sup> Benghabrit avait assuré que des mesures nécessaires ont été prises pour sécuriser l'opération à travers un protocole extrêmement long et très pointu qui sera mis en œuvre au niveau local avec la contribution des services de sécurité. Parmi les mesures visant à sécuriser le

déroulement de l'examen, figurent l'interdiction des téléphones portables, des outils numériques, des écouteurs et des antisèches.

La ministre avait indiqué qu'en cas de fraude, les sanc-

tions varient entre 5 ans d'exclusion pour les candidats scolarisés et 10 ans pour les candidats libres.

Par ailleurs, la Gendarmerie nationale a élaboré pour la circonstance un plan de sécurité spécial pour ces examens en mobilisant les moyens humains et matériels pour le bon déroulement des épreuves. Les centres d'impression des sujets des épreuves seront ainsi sécurisés et les brigades de la sécurité routière de la Gendarmerie nationale renforcées au niveau des différentes routes nationales, communales et de wilayas, notamment celles débouchant sur les zones urbaines avant et pendant le déroulement des examens.

Dans le même cadre, le Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mis en place un dispositif de sécurité à l'occasion des examens de fin d'année scolaire 2016/2017, tous paliers confondus, et dont la mise en exécution est confiée à des brigades au niveau des sûretés des 48 wilayas.

Y. D.

Béjaïa

## 1 564 candidats manquaient à l'appel

«LA PREMIÈRE journée des épreuves du baccalauréat se sont déroulées dans des conditions normales», a souligné hier la cellule de communication de la direction de l'éducation. Toutefois, un nombre important de candidats dont des candidats libres étaient absents hier, soit 1 427 (576 filles et 851 garçons) sur 5 445 candidats, un taux de 26,21%, a indiqué la même source. S'agissant des prétendants scolarisés, la direction de l'éducation a indiqué que 137 candidats manquaient à l'appel hier, dont 60 filles et 77 garçons soit un taux de 0,96%. Il y a lieu de rappeler que le nombre d'inscrits à l'examen du Bac était de 19 762 candidats dont 11 028 filles et 8 734 garçons. Le nombre de présents aux épreuves hier était de 18 198 dont 7 806 garçons et 10 392 filles, a ajouté la même source. Autrement dit, 14 180 prétendants scolarisés dont 8 368 filles et 5 812 garçons et 4 018 candidats libres, soit 2 024 filles et 1 994 garçons.

H.C.

## Louh annonce la mise en place d'un "plan judiciaire" Faire face aux fuites des sujets du baccalauréat

Le ministre de la Justice, Gardes des Sceaux, Tayeb Louh a annoncé dimanche à Alger la mise en place d'un «plan judiciaire» de prévention et de lutte contre la cybercriminalité pour faire face aux fuites des sujets des épreuves du baccalauréat. Lors d'une visite au centre

d'examen à l'Etablissement de rééducation et de réadaptation d'El Harrach, M. Louh a indiqué que ce plan permettait de faire face à toute fuite en temps réel grâce à l'identification de l'auteur. Il répert également à la justice de prendre immédiatement des mesures juridiques à

l'encontre du fraudeur conformément à la loi, a-t-il précisé. Le ministre a en outre précisé que l'instance chargée de la prévention et de la lutte contre la cybercriminalité est présidée par un magistrat sous la tutelle du ministère de la Justice. Celle-ci a travaillé depuis quelques semaines en

collaboration avec les différents services de sécurité des secteurs concernés à l'élaboration du plan en vue de garantir le bon déroulement de l'examen du baccalauréat selon les critères internationaux en vigueur», a-t-il souligné.

Nouria Benghabrit :

## «Il n'y a aucune fuite de sujets»

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a assuré dimanche à Guelma que les épreuves du Baccalauréat 2017 ont démarré dans «d'excellentes conditions» et il n'y a «aucune fuite de sujets». S'exprimant lors d'une conférence de presse animée au siège de la wilaya après avoir présidé le lancement officiel des épreuves au lycée Azizi Abdelmadjid dans la commune de Héliopolis, la ministre a affirmé que les examens se déroulent dans «les meilleures conditions». Elle a fait état d'informations relatives à la diffusion par cer-

tains individus de sujets après 15 minutes du début des épreuves, assurant qu'il faut faire une nette distinction entre «fuite et diffusion» et une telle diffusion «ne peut point être assimilée à une fuite», a-t-elle dit. Affirmant «qu'une enquête approfondie sur l'origine de cette diffusion sera néanmoins menée», la ministre a indiqué que «la justice demeure la seule partie habilitée à se prononcer sur pareilles situations». Mme Benghabrit a ajouté que les pouvoirs publics garantissent la crédibilité d'aussi importantes épreuves nationales et «l'Etat ne tolérera pas l'utilisation

mauvaise, immorale ou illégale des nouvelles technologies de l'information et de la communication», annonçant que des dispositions adéquates seront prises dont «le brouillage des communications téléphoniques dans les centres d'examen». Elle a, en outre, relevé que la coordination des efforts de plusieurs départements ministériels pour assurer la réussite des examens de baccalauréat de cette année et mettre en place les conditions adéquates y compris «les mesures sécuritaires», a porté ses fruits à travers «la confiance totale placée par la société

dans l'Etat pour garantir le principe d'égalité des chances pour les élèves». Concernant les situations de certains élèves qui arrivent plus tard que l'heure d'examen, la ministre a affirmé que leur cas est similaire au voyageur qui rate son avion et doivent, de ce fait, attendre l'année prochaine pour se représenter, estimant que le secteur de l'Education se caractérise par «la discipline et les élèves sont censés être habitués le long de l'année à rejoindre leurs classes à 8h00».

Ghani Y./APS

Ouyahia en conférence à l'issue du conseil national du RND

# «On risque de se retrouver en 2024 chez le FMI et ce sera la tronçonneuse»

■ Face à la crise financière actuelle, Ouyahia a estimé qu'il y a un «risque» pour l'Algérie de connaître des «années très compliquées», relevant que «le pays tient encore l'équilibre grâce aux réserves de change qui vont en s'amenuisant du fait de la chute des prix du pétrole».

Par Ammar T.

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a affirmé, hier à Alger, qu'il n'y avait

## Boumerdès Production record d'agrumes

UNE PRODUCTION record d'agrumes a été réalisée à Boumerdès au titre de la campagne de collecte achevée dernièrement, poursuivant ainsi une courbe ascendante entamée ces trois dernières années, a-t-on appris hier auprès de la directrice des services agricoles (DSA) de la wilaya. Une récolte globale de plus de 40 000 tonnes d'agrumes (tous types confondus) a été réalisée, cette année, soit près de 5 000 tonnes de plus que l'année dernière, siège d'une production de 35 000 tonnes, a indiqué à l'APS Farida Belakbi, qualifiant cette campagne de particulière, comparativement aux trois dernières années, durant lesquelles la production n'a pas dépassé les 39 000 tonnes, au terme de la meilleure d'entre elles. Elle a signalé une moyenne de rendement estimée, cette année, entre 200 à 205 qx à l'hectare, contre une moyenne de pas plus de 100 à 120 qx/ha enregistrée, ces trois dernières années. Selon M<sup>me</sup> Belakbi, cette performance s'explique par plusieurs facteurs réunis, parmi lesquels les pluies enregistrées juste à temps et en quantités suffisantes, outre la disponibilité des eaux d'irrigation et des engrais, ajouté à cela le recul des maladies. Treize variétés d'agrumes sont produites à Boumerdès, sur une surface globale de plus de 2 200 hectares, dont 1 900 ha hautement productifs, selon les données fournies par la DSA. En termes de variétés d'oranges cultivées, la Thomson navel et la Washington navel occupent la première place avec une SAU de plus de 60% de la superficie agrumicole de la région, tandis que le reste est cultivé en citron et autres agrumes. Un millier d'agriculteurs actives dans la filière agrumicole au niveau des vergers fertiles de la Mitidja, à l'ouest de la wilaya, ainsi que d'autres surfaces moins importantes disseminées autour du périmètre de l'Oued Sebaou, Baghli et Bordj Menail. **Yanis F.**

pas d'état d'urgence «non déclaré» en Algérie. Dans une conférence de presse qu'il a animée à l'issue de la 3<sup>e</sup> session du conseil national du parti, M. Ouyahia a rappelé que l'état d'urgence avait été levé depuis 2011, ce qui a permis, a-t-il expliqué, d'organiser des rassemblements et des meetings à travers les différentes wilayas du pays à l'exception d'Alger, suite aux incidents tragiques ayant marqué la capitale lors de la marche de 2001 organisée consécutivement aux événements de la Kabylie. En réponse à une question sur le sit-in organisé le 3 juin en cours par des intellectuels devant le siège de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav), en protestation contre les «dépassements» de la chaîne de télévision privée «Ennahar», M. Ouyahia a précisé que c'était «un sit-in et non pas une marche nécessitant une autorisation». Par ailleurs, M. Ouyahia, qui occupe également le poste de ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, a précisé, au sujet du nouveau gouvernement qui ne comporte pas de ministre d'Etat, que seuls lui-même et Tayeb Belaïd ont actuellement ce titre, ajoutant qu'aucun décret présidentiel annulant le poste de ministre d'Etat n'a été publié jusqu'à présent. Le secrétaire général du RND a, par ailleurs, indiqué n'avoir reçu aucune proposition pour le poste de Premier ministre, se disant «honoré» du poste qu'il occupe actuellement à la présidence de la République pour être au service du chef de l'Etat. Enfin, M. Ouyahia a confirmé avoir reçu, dans son bureau à la présidence de la République, le Premier ministre sortant, Abdelmalek Sellal, «à la demande de ce dernier» avant



l'annonce du nouveau gouvernement.

## Accélérer les réformes pour faire face à la chute des prix du pétrole

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a appelé, hier à Alger, à la «nécessité» d'accélérer le processus des réformes économiques pour faire face aux conséquences de la chute des prix du pétrole, soulignant que le «défi fondamental» de l'Algérie est d'ordre économique. Intervenant à l'occasion d'une conférence de presse animée au terme de la réunion de la session ordinaire du Conseil national du RND, M. Ouyahia a indiqué que «le défi fondamental de l'Algérie, à l'instar de plusieurs pays du monde, est d'ordre économique», soulignant que certaines réformes économiques «sont devenues aujourd'hui nécessaires». Il a préconisé, à ce titre, «la privatisation d'un

nombre d'entreprises publiques dont la situation financière se détériore en raison des problèmes liés au plan de charge et à la gestion», citant à ce titre des hôtels et minoteries qui «doivent être rachetés par des acquéreurs locaux». M. Ouyahia a préconisé la réforme du système fiscal et la décentralisation de la prise de décision dans le domaine de l'investissement, appelant, en outre, à revoir le système d'aide et de subvention en ciblant les catégories les plus défavorisées dans le cadre de la politique sociale de l'Etat. Face à la crise financière actuelle, M. Ouyahia a estimé qu'il y a un «risque» pour l'Algérie de connaître des «années très compliquées», relevant que «le pays tient encore l'équilibre grâce aux réserves de changes qui vont en s'amenuisant du fait de la chute des prix du pétrole». «Le monde du pétrole a changé et avec le schiste l'Opep n'a quasiment plus aucune influence sur le marché des hydrocarbures», a-t-il fait observer, estimant que la règle des prix dirigés est «révo-

lue» et que les prix du pétrole «ne remonteront pas à plus de 100 dollars avant 15 ou 20 ans». «L'Algérie est confrontée à des défis et si on ne se remet pas debout sur le plan économique, on risque de se retrouver en 2024-2025 chez le FMI et ce sera la tronçonneuse», a averti le SG du RND, rappelant que le pays a déjà vécu la situation de l'ajustement structurel, notamment la révision à la hausse du taux d'intérêt et la dévaluation du dinar au début des années 1990. Revenant sur ses déclarations selon lesquelles l'Algérie «a plus que jamais besoin de faire reculer le populisme et la démagogie», que certains médias ont considéré comme une «critique» au gouvernement du Premier ministre sortant, Abdelmalek Sellal, M. Ouyahia a déploré l'existence de sites électroniques qui «alimentent les journaux de fausses et tendancieuses informations et les instrumentalisent».

Ammar T./APS

Gaïd Salah :

## «Impératif d'intensifier la lutte contre les résidus terroristes»

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a mis l'accent, hier à Blida, au siège du Commandement de la 1<sup>re</sup> Région militaire, sur «l'impératif de booster les efforts de la lutte contre les résidus terroristes afin d'extirper ce fléau à jamais de notre pays», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Pour ce faire, le général de corps d'armée a donné des orientations et des recommandations globales à caractère opérationnel et sécuritaire, après avoir assisté à une présentation du chef d'état-major de la Région portant sur les différentes ques-

tions sécuritaires prévalant sur le territoire de compétence, précise-t-on de même source. Cette présentation intervenait, au deuxième jour de la visite du vice-ministre de la Défense nationale à la 1<sup>re</sup> Région militaire, et dans le cadre d'une réunion de travail avec le Commandement et l'état-major de la Région, en présence des commandants des secteurs opérationnels, leurs états-majors et les commandants d'unités de la Région. A l'entame de cette rencontre, le général de corps d'armée, accompagné du général-major Habib Chentouf, commandant de la 1<sup>re</sup> Région militaire, a prononcé une allocution d'orientation portant sur l'importance de cette rencontre considé-

rée comme étant «une halte d'évaluation et de revue des résultats concrétisés sur le terrain dans tous les domaines». «Vous me trouverez toujours assidu à poursuivre sur le terrain le niveau de préparation atteint par notre corps de bataille et les résultats obtenus grâce aux efforts soutenus déployés dans le domaine de la lutte antiterroriste», a affirmé Gaïd Salah. Le général de corps d'armée a ensuite exprimé sa «conviction bien ancrée» que les efforts consentis, avec le soutien et les orientations du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, «dans le but d'optimiser l'expérience opérationnelle et d'imprégner les

connaissances, les potentiels et les valeurs du travail de groupe qui doit être cohérent et complémentaire au sein de l'ensemble du corps de bataille de l'Armée nationale populaire, sont des efforts qui ont donné leurs palpables fruits et nets résultats». Ces résultats, a-t-il développé, sont reflétés par «le degré de l'aguerrissement et le niveau de l'état-prêt qui est désormais à la portée de nos forces armées avec toutes ses composantes, et ce, grâce à l'application stricte, efficace et concrète du contenu des programmes de préparation au combat, ou également pour la lutte antiterroriste dont les résultats positifs en témoignent».

K. N.



Algérie-Russie

# Plusieurs projets d'investissements en industrie mécanique en vue

■ Le potentiel de partenariat entre la Russie et l'Algérie est prometteur pour la création de projets mixtes dans les secteurs de l'industrie mécanique et des énergies renouvelables, a affirmé le vice-ministre russe de l'Industrie et du Commerce, Alexandre Morozov, dans un entretien accordé à l'APS.



Par Salem K.

«**A**ctuellement, on doit penser à des projets industriels concrets et de haute technologie allant dans le sens de la promotion du partenariat bilatéral dans le domaine de l'investissement. Les gouvernements algérien et russe jugent nécessaire de commencer à diversifier davantage les relations économiques et commerciales entre les deux pays», soutient M. Morozov dont le pays avait été l'invité d'honneur de la Foire internationale d'Alger en mai

dernier. Citant la branche de l'industrie ferroviaire, il a fait savoir que trois sociétés russes sont prêtes à investir en Algérie à travers un partenariat à long terme, qui sont en l'occurrence Ouralvagonzavod, PAO NPK OVK et ZAO Transmacholding. «Ces entreprises sont intéressées à réaliser des projets avec des partenaires algériens à travers des usines mixtes d'assemblage de matériel roulant et la création de centres de services dans le secteur ferroviaire», précise-t-il. En outre, la société russe PAO KAMAZ, qu'il présente comme le plus grand produc-

teur de véhicules poids lourds en Russie, «est prête à faire des propositions en matière de partenariat dans le domaine de l'industrie des véhicules». Par ailleurs, M. Morozov évoque un projet de partenariat avec la société russe Rostselmach pour la production de moissonneuses-batteuses en Algérie : «Ce projet est actuellement en phase d'examen». Dans ce sens, il considère que tous ces projets sont à même d'assurer, dans un avenir proche, les conditions préalables pour renforcer la coopération bilatérale et la cadence des investissements communs entre l'Algérie et la

Russie. Selon lui, des entreprises russes sont également intéressées par la coopération avec l'Algérie dans des domaines tels que l'énergie verte, le traitement des déchets industriels et ménagers et la gestion des ressources en eau. Concernant la coopération dans les énergies renouvelables, le ministre russe met en exergue l'intérêt que porte son pays au vaste programme d'énergies renouvelables lancé par l'Algérie pour arriver à une capacité de 4 500 mégawatts jusqu'à l'année 2030.

S. K./APS

Pour contenir l'excédent de la production agricole

## Le ministre du Commerce prône davantage d'entreprises de transformation

Le rendement record de la filière fruits et légumes appelle une consolidation du tissu des entreprises de transformation et de conditionnement des produits agricoles afin de contenir l'excédent et augmenter les exportations pour éviter la chute des prix à des niveaux nuisibles aux producteurs, a indiqué samedi à Alger le ministre du Commerce, Ahmed Saci. Lors d'une visite d'inspection au marché de gros des fruits et légumes des Eucalyptus (Alger), le ministre a mis en exergue «la nécessité d'exploiter l'excédent de la production agricole en faveur de l'économie nationale, appelant à la création de nouvelles unités de transformation et de conditionnement des produits agricoles dans les régions d'activité pour contenir l'excédent de production et partant, éviter la chute des prix à des

niveaux nuisibles aux producteurs». «La chute des prix à des niveaux très bas est nuisible à l'économie nationale et impacte des milliers d'agriculteurs producteurs et des milliers des travailleurs des marchés de gros», a-t-il soutenu, soulignant «la nécessité d'une approche qui préserve les intérêts de ces derniers et protège le pouvoir d'achat du citoyen». Estimant que cette surabondance est un facteur encourageant pour les opérateurs économiques en termes d'augmentation du volume des produits agricoles destinés à l'exportation notamment les produits saisonniers périssables, M. Saci a rappelé la réussite de l'expérience d'exportation de la pomme de terre ces dernières années, ce qui encourage à renforcer et à diversifier l'exportation, source de revenus en devise forte. Le ministre a

appelé, dans ce contexte, les opérateurs économiques à une plus large adhésion à la stratégie d'augmentation et de diversification des capacités d'exportation qui est, a-t-il dit, «une solution pour maintenir les grands équilibres de l'économie nationale». En réponse à une question de la presse sur les mesures prises concernant les pratiques commerciales illégales, à l'instar de la spéculation et du monopole, le ministre a indiqué que l'augmentation du nombre des marchés de gros à travers le pays, la codification de la relation entre le producteur et le vendeur de gros et l'élargissement des marchés de proximité sont à même de mettre un terme à ces pratiques. A cet effet, M. Saci a indiqué que son département a élaboré un programme pour la réalisation de 8 marchés de gros de fruits et légumes à travers le pays et une

dizaine de marchés de proximité qui seront parachevés en 2017 et 2018. A une question sur le projet de plafonnement des prix, il a indiqué que l'Etat a décidé que ce plafonnement s'appliquera à un nombre limité de produits. Les prix des produits restants seront fixés par le marché (l'offre et la demande). Dans ce cadre, les opérateurs ont fait part de leurs préoccupations notamment la mise en place d'une filiale bancaire au niveau du marché pour faciliter les transactions. Le président de l'Association nationale des mandataires des marchés de gros des fruits et légumes, Mohamed Medjber, a indiqué que le marché de gros des fruits et légumes des Eucalyptus accueille quotidiennement plus de 2 000 véhicules et près de 1 000 tonnes de produits agricoles par jour.

Safia T./Agences

## Zone euro La BCE plus optimiste sur la croissance pour les années à venir

LA BANQUE centrale européenne (BCE) s'est dite plus optimiste sur la croissance économique de la zone euro pour les années à venir, estimant que les risques pesant sur son activité économique étaient désormais moins importants. Ainsi, le président de l'institution, Mario Draghi, a souligné «un élan plus important dans l'économie de la zone euro, qui devrait se poursuivre à un rythme accéléré par rapport à ce qui était prévu jusqu'à présent». «Nous estimons que les risques sur les perspectives de croissance sont désormais globalement équilibrés», a déclaré à la presse M. Draghi, une formule très codifiée qui marque un infléchissement par rapport aux «risques de dégradation» évoqués ces derniers mois, et un signal supplémentaire vers un possible virage de la politique monétaire. La BCE a profité de sa réunion de politique monétaire, qui s'est cette fois déroulée à Tallinn en Estonie, pour mettre à jour ses prévisions macroéconomiques. Pour 2017, une augmentation de 1,9% du Produit intérieur brut de la zone euro est désormais attendue, contre 1,8% jusqu'à maintenant. Les prévisions de croissance ont également été relevées, à chaque fois de 0,1 point, à 1,8% en 2018 et à 1,7% pour 2019. En parallèle, la BCE a en revanche revu à la baisse ses prévisions concernant l'inflation en zone euro, toujours freinée par le bas prix du pétrole. Désormais, le taux d'inflation est attendu à 1,5% en 2017 (contre 1,7% jusqu' alors), 1,3% en 2018 et 1,6% en 2019. «L'inflation sous-jacente (hors énergie et prix de l'alimentation) ne devrait accélérer que progressivement à moyen terme, soutenue par nos mesures de politique monétaire et la poursuite de la reprise économique», a expliqué Mario Draghi.

## «Faible qualité» de nombreuses créations d'emploi

«La reprise (économique) s'accompagne d'une très forte création de nouveaux emplois (...). Mais, beaucoup de ces nouveaux emplois sont ce qu'on appelle des emplois de faible qualité», notamment en intérim ou à temps partiel, a-t-il encore souligné. Selon M. Draghi, la nature de ces créations d'emploi «pourrait bien être ce qui ralentit la progression des salaires nominaux», soit le principal facteur qui détermine l'inflation sous-jacente (hors énergie et prix de l'alimentation). Le président de la BCE n'a pas pour autant remis en cause les «réformes structurelles» que préconise son institution, notamment pour flexibiliser le marché du travail. «Les réformes structurelles déjà mises en place sont sans aucun doute favorables à la croissance et à long terme, favorisent également l'emploi», même si elles «tendent à provoquer une faible croissance des salaires nominaux», a-t-il expliqué. «Nous devons être patients», a déclaré M. Draghi, assurant qu'à terme «la qualité des emplois va s'améliorer et la productivité va croître». R. E.

Protection civile à Souk Ahras

## De nouvelles infrastructures à réceptionner en 2018

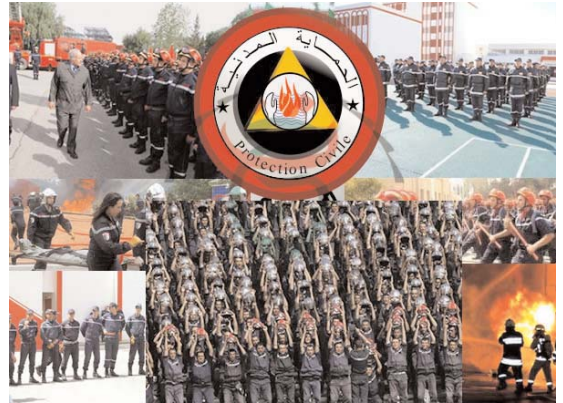
■ La réception en 2018 de nouvelles infrastructures de la Protection civile dans la wilaya de Souk Ahras réalisera un taux de couverture de 100 % dans cette région, a indiqué le directeur local de la Protection civile, le lieutenant colonel Mohamed Redha Merbah.

Par Lydia O.

Le responsable a précisé à l'APS que le taux d'avancement des travaux de l'unité de la protection civile en cours de construction dans la commune d'Ouled Idriss, au titre du programme complémentaire de l'année 2015 est estimé à 80 %. Une fois mise en exploitation, cette infrastructure permettra d'assurer toutes les interventions liées aux incendies des forêts et à l'évacuation sanitaire dans la daïra d'Ouled Idriss, située à 24 km du chef lieu de wilaya en plus de la diminution de la pression exercée sur l'unité principale de

Souk Ahras, selon la même source. Le taux d'avancement du projet de concrétisation de l'unité de la commune frontalière d'Aïn Zana a atteint 40 %, a ajouté le même responsable, faisant savoir que l'entrée en service durant le mois de juillet prochain de deux postes avancés des communes d'Ouled Moumene et d'Aïn Zana, contribuera à améliorer le délai d'intervention pour l'extinction des feux dans ces deux localités frontalières qui disposent d'importantes surfaces forestières. Parallèlement, des campagnes de sensibilisation visant la prévention contre les incendies ont été organisées au début du mois en cours, avec

la collaboration des services de la conservation des forêts et de la Gendarmerie nationale, selon la même source, notant qu'une action similaire destinée à prévenir les incendies des récoltes agricoles ciblant des agriculteurs ayant de grandes surfaces de céréales et des légumes secs a été initiée en coordination avec la direction des services agricoles. Par ailleurs, une vaste campagne de sensibilisation des citoyens résidant aux abords du barrage d'Aïn Delia et des cours d'eau sur les dangers de noyades a été récemment lancée dans cette wilaya qui a recensé, l'été dernier, six cas de décès par noyade dans des



cours d'eau. La wilaya de Souk Ahras dispose de deux unités principales de la protection civile, de dix unités secondaires et deux postes avancés implantés dans les quartiers Sekanska et Beral, au chef-lieu de wilaya et

une unité de secteur dans la commune frontalière de Sidi Fredj, a-t-on signalé, soulignant que l'ensemble de ces structures est encadré par 800 agents dont 35 officiers, 100 sous-officiers, 7 plongeurs et 1 médecin. L. O./APS

Tébessa

## Près de 550 foyers raccordés au réseau d'électrification rurale

Un total de 548 foyers répartis sur plusieurs mechtas et communes de la wilaya de Tébessa a été raccordé au réseau d'électrification rurale dans le cadre de la concrétisation du programme complémentaire de l'année 2013, a indiqué la direction locale de la société de distribution d'électricité et du gaz (SDE). L'opération de raccordement, effectuée mercredi soir dans une cérémonie présidée par le chef de l'exécutif local, Ali Bouguera a concerné la mise en service de 24 centres de transformation de moyenne et basse tension, a précisé la chargée de la communication et de l'information à la SDE. Cette action a ciblé 242 habitations des zones de Deraâ El Arabiya et d'Ouled Atiya

de la commune d'El Oglâ, 55 foyers répartis sur les zones de Kef Debaâ, d'Ouled Kedim, de Djekafliya et de la mechta de Boudiba2, de la localité de Boulhaf Edir et 95 autres habitations de la région d'El Feouara relevant de la commune de Morsott, a-t-on affirmé. Soixante dix huit (78) habitations de la zone de Khedeymiya, dans la commune de Bir Dheb et 15 autres réparties sur les mechtas de Draâ Lemsif, d'El Kedis et de ltha dans la commune d'Oum Ali figurent également parmi les zones concernées par ce raccordement, a ajouté la même source. Ce programme de raccordement qui a ciblé aussi 20 foyers dans les régions d'Ammacha ede Draâ El Djis dans la localité de Hammamet et

de 9 autres dans la mechta de Lehmezyia dans la commune d'El Aouinet a porté, en outre, sur l'installation de six transformateurs électriques dans la zone d'El Hercha, commune de Boukhadra où 34 foyers ont été alimentés en cette énergie, dans le cadre du précédent plan quinquennal 2010-2014, a-t-on noté. Ces opérations de raccordement ont nécessité la réalisation d'un réseau long de 80,162 km, a fait savoir la même source, soulignant que la concrétisation de différents programmes complémentaires inscrits dans le cadre des plans quinquennaux a permis de porter le taux de couverture en cette énergie dans la wilaya à 54,70 %.

Hatem. D/agences

Tissemsilt /Ammari

## Plus de 1 000 familles bénéficiaires d'actions de développement rural

Plus de 1 000 familles des zones rurales et éparses de la commune de Ammari (Tissemsilt) ont bénéficié dernièrement de plusieurs opérations de développement rural, a-t-on appris auprès de la conservation des forêts. Inscrites au titre des programmes d'emploi rural 2 et de soutien aux Hauts Plateaux, ces actions ont porté sur la plantation de 20 hectares d'arbres fruitiers dont les oliviers et les grenadiers, la correction torren-

tielle de 5.500 mètres cubes, l'aménagement de quatre sources et l'ouverture de 3,5 km de pistes. Ces projets de développement ont ciblé plusieurs zones éloignées de la commune dont «Moutaawidine», «Guerroudj», «Ouled Mohamed» et «Cherarda», en vue de relancer l'arboriculture fruitière dans la région. La conservation des forêts a lancé, au premier trimestre de l'année en cours, une opération de plantation de plus

de 50 ha de terres de mise en valeur des oliviers, grenadiers et figuiers. La Conservation des forêts prévoit, pour le deuxième semestre de l'année courante à Ammari, le fonçage de deux forages, l'aménagement de quatre points d'eau et la plantation de 90 ha en oliviers et 12 ha en arbres fruitiers, entre autres, en plus du lancement de petites unités productives au profit des familles qui seront recensées prochainement par une cellule

d'animation rurale relevant des services des forêts. La commune de Ammari est destinataire, au titre des programmes d'emploi rural 2 et de soutien aux Hauts Plateaux, de projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) comportant 40 actions axées notamment sur la mobilisation des ressources en eau, le développement de l'élevage et l'arboriculture.

K. L.

Médéa/ Campus universitaire d'Ouzera

## Livraison progressive des blocs d'hébergement

Une livraison progressive du campus universitaire d'Ouzera, à 10 km à l'est de Médéa, interviendra dès la prochaine rentrée universitaire avec la remise d'une partie des blocs d'hébergement, début septembre de l'année en cours, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Un premier lot de 2 000 lits sera livré, avant l'entame de la saison universitaire 2017/2018, a indiqué la même source, précisant qu'un nombre similaire de places d'hébergement, actuellement en

cours de réalisation dans l'enceinte du campus d'Ouzera, est programmé pour la livraison «au plus tard, à la fin de l'année en cours». Des voies d'accès seront aménagées, à partir du tronçon de la route nationale n° 1, qui dessert la localité d'Ouzera, afin de faciliter l'accès des futurs étudiants à la nouvelle résidence universitaire, a-t-on ajouté. S'agissant de la faculté des sciences humaines et sociales, principale composante de ce campus, sa livraison n'est pas envisa-

gée pour la prochaine rentrée en raison, a-t-on souligné de même source, d'un cumul de retards enregistrés sur ce projet, lancé en réalisation en 2011. Plusieurs mises en demeure ont été adressées à cet égard à l'entreprise en charge de la réalisation de ce campus universitaire pour renforcer les moyens humains et logistiques engagés sur ce chantier et éviter ainsi un prolongation supplémentaire du délai de réalisation du projet, a-t-on fait savoir.

APS

## Guelma 11 nouvelles infrastructures scolaires en cours de réalisation

AU TOTAL onze infrastructures scolaires sont en cours de réalisation dans la wilaya, parmi lesquelles certaines seront livrées avant la prochaine rentrée, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Il s'agit en l'occurrence de trois nouveaux lycées de type 800/200 rations (800 places pédagogiques dont 200 en demi-pension), en plus de deux salles de sports aux lycées Ben Teboula, au chef-lieu de wilaya et Zerimeche Aïssa dans la commune d'Aïn Debagh. Pour ce qui est du cycle moyen, le secteur de l'éducation sera renforcé par la réalisation au groupe d'habitations secondaires de la commune de Oued Zenati d'un collège d'enseignement moyen (CEM) de type B 5/ 200 rations (doté d'une demi-pension de 200 repas/jour) et d'une demi-pension dans la commune de Ben Djerah. Le palier primaire sera quant à lui renforcé par quatre groupes scolaires dans les communes de Roknia, Hammam N'Bail, Ain Beida et au Plan d'occupation du sol (POS) sud de Guelma, désormais connu sous le nom de nouvelle ville, selon la même source. Les autorités de la wilaya ont dans ce cadre donné des instructions fermes à la direction des équipements publics chargée de suivi de ces projets à l'effet d'œuvrer à livrer ces infrastructures, notamment celles du primaire à la prochaine rentrée scolaire.

R.R.





Pillage des ressources naturelles du Sahara occidental

## Lopez avertit l'UE des conséquences

■ La députée européenne Paloma Lopez a averti l'Union européenne (UE) des conséquences de la poursuite du pillage des ressources naturelles du Sahara occidental, l'exhortant à prendre les mesures nécessaires pour que les Etats membres, notamment l'Espagne, empêchent cette exploitation illégale conformément au droit international et européen.

Par Amel D.

Dans une question écrite adressée à la Commission européenne, l'eurodéputée s'est interrogée sur les mesures prises par l'exécutif européen pour veiller à ce que les autorités espagnoles empêchent la confiscation des ressources naturelles du Sahara occidental et se conformer, ainsi, au droit international et au récent jugement de la Cour européenne de Justice (CJUE). Dans un arrêt rendu le 21 décembre dernier, la CJUE a conclu que les accords d'association et de libéralisation entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental en raison du statut séparé et distinct garanti au territoire du Sahara occidental en vertu de la charte des Nations unies et du principe d'autodétermination des peuples. Paloma Lopez a suggéré, à ce titre, la saisie des navires transportant des produits provenant du Sahara occidental dans la mesure où ces produits ne peuvent pas être importés dans l'UE sans le consentement préalable du peuple sahraoui conformément au droit international applicable aux territoires non autonome et à celui de la Cour européenne de justice rendu le 21 décembre dernier. Ces produits, a-t-elle poursuivi, ne peuvent pas bénéficier des avantages tarifaires prévus dans le cadre des accords commerciaux entre l'UE et le Royaume du Maroc, puisque celui-ci n'a aucune souveraineté sur les territoires occupés au Sahara occidental. La députée européenne a rappelé, à ce titre, qu'il y a quelques jours, un navire le Southwester, transportant 35 000 tonnes de



Ph: DR

sable de Laâyoune a déchargé sa cargaison au port de Palma en dépit des dénonciations et protestations des organisations espagnoles de la société civile. Le gouvernement régional des Baléares avait saisi les autorités espagnoles demandant une inspection approfondie du navire et de la cargaison, afin de s'assurer que la loi européenne avait été respectée.

### Les intimidations subies par des militantes sahraouies dénoncées

L'ancien député et avocat koweïtien, Hamid Decht, a dénoncé les intimidations que subissent plusieurs militantes sahraouies de la part de parties proches du régime marocain, lors de leur participation à une

Conférence sur la question du Sahara occidental et la réalité des droits de l'homme dans les territoires occupés, appelant l'ONU à mettre un terme à «ces comportements immoraux». M. Hamid a affirmé que le traitement infligé à la délégation sahraouie participant à cette conférence «constitue une forme vile de discrimination qui doit être catégoriquement rejetée au sein des salles de l'ONU», appelant à mettre un terme immédiatement à ce type de «comportements immoraux». «Les lobbies proches du régime marocain ignorent entièrement les mécanismes de l'ONU et n'ont qu'un seul objectif, celui de s'attaquer aux délégations sahraouies et de les empêcher de jeter toute la lumière sur les souffrances des civils sahraouis dont les femmes», dans la partie occupée

du Sahara occidental, a affirmé l'avocat koweïtien. Une délégation composée de militantes sahraouies des droits de l'homme a participé vendredi à Genève à une conférence organisée par plusieurs organisations internationales des droits de l'homme, en marge de la 35<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme. A cet effet, la militante sahraouie Khadija Mbarek a appelé le Conseil des droits de l'homme et la communauté internationale à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, conformément aux chartes et traités internationaux. Présentant une communication sur «le droit des peuples à l'autodétermination», Khadija Mbarek a évoqué le statut du territoire et l'histoire de la question sahraouie, notamment l'invasion du territoire sahraoui par les forces

marocaines et son bombardement au napalm et au phosphore blanc, armes prohibées au niveau international, provoquant l'exode de milliers de civils sahraouis vers des camps de réfugiés. L'ancienne otage et militante sahraouie, Mina Abaali, a présenté une communication intitulée «Des nations sous l'occupation», en présence de représentants de plusieurs organisations des droits de l'homme, consacrée à la situation du peuple sahraoui dans les territoires occupés notamment les souffrances endurées par les femmes sahraouies.

La militante sahraouie a évoqué le traitement qui lui a été infligé lors de son enlèvement forcé à l'âge de 16 ans, son exode imposé loin de sa famille, le harcèlement dont elle est toujours victime, son licenciement abusif, les menaces proférées contre sa famille et les perquisitions incessantes de son domicile visant à l'empêcher de s'exprimer librement, outre les agressions répétées contre sa personne lors de ses participations aux manifestations pacifiques organisées par des civils sahraouis dans la partie occupée du Sahara occidental, en vue de revendiquer le droit de ce peuple à l'autodétermination.

Ces communications ont été marquées par la diffusion de vidéos contenant des pratiques violentes et le harcèlement physique et verbal pratiqué par les organes de sécurité et les services de renseignement marocains à l'encontre de Sahraouis qui revendiquent la liberté et l'indépendance, outre le recours systématique à la force lors des manifestations pacifiques et l'organisation de simulacres de procès.

Tunisie

## 78 blessés lors d'une rixe entre deux tribus

Plusieurs personnes ont été blessées samedi dans le sud tunisien au cours d'une rixe qui a opposé deux tribus en raison d'un différend foncier vieux de 60 ans. 78 personnes ont été blessées, dont une grièvement, lors d'affrontements samedi entre deux tribus à Kébili, dans le sud tunisien, en raison d'un différend foncier, a indiqué le gouverneur de cette région Sami El Ghabi. «Les deux tribus ont utilisé des fusils de chasse, des pierres et des objets contondants nécessitant l'intervention des forces de l'ordre et l'usage de gaz lacrymogène pour les disperser et mettre fin à ces violences», a précisé Sami El Ghabi. Au total, 78 personnes ont été blessées, 11 ont été gardées à l'hôpital de Kébili et une autre, dans un état grave, a été transférée à l'hôpital de Sfax, selon la même source. Dans une déclaration à la radio privée Mosaïque FM, le directeur régional de la Santé à Kébili, Hédi Ben Slimane, a précisé que dix personnes avaient été blessées

par des balles de chevrotine. Un différend vieux de 60 ans. Le différend foncier entre ces deux tribus remonte à l'indépendance du pays en 1956 mais jeudi il a dégénéré en affrontements violents, a encore ajouté Sami El Ghabi. Les zones rurales sont épisodiquement le théâtre de violences tribales liées à la terre. En 2012, un jeune de 14 ans, blessé par balle, avait trouvé la mort lors d'affrontements entre les habitants de deux localités à Gafsa.

### Démantèlement d'une cellule «takfiriste» à Grombalia

Une cellule «takfiriste» opérant à Ain Tébournouk (sud-ouest de Grombalia) a été démantelée par la brigade des recherches et d'investigations de la Garde nationale tunisienne de Grombalia, gouvernorat de Nabeul. Selon un communiqué du ministère tunisien de l'Intérieur, repris par l'agence TAP,

cette cellule est «composée de quatre individus glorifiant l'organisation terroriste Daech et faisant l'apologie des attaques terroristes». «Ils sont également en lien avec des éléments takfiristes à l'intérieur et en dehors du pays à travers les réseaux sociaux», indique la même source. Les quatre individus ont été placés en garde à vue et une information judiciaire a été ouverte pour appartenance à une cellule à caractère terroriste, précise le ministère. Mercredi dernier, une autre cellule «takfiriste» composée de deux personnes a été démantelée dans la délégation de Goubellat par la brigade des recherches et d'investigation de Medjez el-Bab (gouvernorat de Béja). Le département tunisien de l'Intérieur a précisé que les deux individus placés en garde à vue ont avoué qu'ils ont fait allégeance à l'organisation terroriste Daech.

Halim O./Agences

A. D./APS



## Afghanistan

## Trois soldats américains tués par un militaire afghan

■ Trois soldats américains ont été tués et un autre blessé samedi par un soldat afghan qui a tiré sur eux lors d'une opération conjointe dans le Nangarhar, dans l'est de l'Afghanistan, a annoncé le Pentagone.

Par Rosa F.

L'attaque a été revendiquée par les talibans, qui l'ont attribuée à un élément infiltré. Elle a été commise dans le district d'Achin, une partie de la province de Nangarhar qui est aussi un bastion de l'organisation jihadiste Etat islamique (EI).

Un porte-parole des talibans, Zabihullah Mujahid, a déclaré sur Twitter que quatre soldats américains avaient été tués. Mais les bilans avancés par les insurgés afghans sont souvent exagérés. Dans son communiqué, le département américain de la Défense a donné le bilan de trois morts et un blessé. Il a indiqué que le soldat américain blessé avait été évacué pour recevoir des soins et qu'une enquête avait été ouverte. Plus tôt dans la journée, l'attaque a été rapportée à l'AFP par le porte-parole des autorités du Nangarhar, Attaullah Khogyani, qui avait à ce moment un bilan de deux soldats américains tués. «*Le militai-*

*re (afghan) a été tué à son tour dans des tirs de riposte*», a indiqué ce responsable. Les forces de l'Otan à Kaboul n'ont pas voulu commenter l'événement dans l'immédiat. «*Nous sommes au courant d'un incident survenu dans l'est de l'Afghanistan. Nous fournirons davantage d'informations quand cela sera approprié*», a indiqué la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis dans un bref communiqué. Ce type d'attaques, au cours desquelles des soldats ou des policiers afghans retournent leurs armes contre des militaires de la coalition internationale, représente un problème récurrent pour l'Otan depuis que l'Alliance est présente en Afghanistan aux côtés des forces afghanes.

Des responsables occidentaux considèrent que ces actes trouvent souvent leur origine dans des rancunes personnelles ou des malentendus d'ordre culturel plutôt que dans des initiatives d'éléments insurgés. Le nombre de ces attaques s'est réduit ces dernières années mais



elles ont nourri un sentiment de solide défiance entre les soldats de la coalition et les militaires afghans.

L'Otan a adopté des mesures spéciales de sécurité pour tenter de parer à de telles agressions. Trois soldats américains ont été blessés en mars lorsqu'un soldat afghan a ouvert le feu contre eux

dans la province de Helmand, dans le sud de l'Afghanistan. Il s'agissait de la première attaque connue de ce type pour cette année.

Mais les forces gouvernementales afghanes sont également affectées par de telles attaques menées au sein de leurs propres rangs, sapant en particulier la

confiance des forces de sécurité. Le nombre des soldats américains en Afghanistan s'élève actuellement à environ 8 400, auxquels s'ajoutent quelque 5 000 militaires des alliés de l'Otan, qui assurent pour l'essentiel des tâches d'entraînement et de conseil. R. F.



## Points chauds

Assistant

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que l'affaire des emplois fictifs a totalement empoisonné la campagne de François Fillon et terni celle de Marine Le Pen, ces derniers jours d'autres politiques se retrouvent sous les feux des projecteurs dans le cadre d'affaires similaires. Des cas qui touchent des membres du gouvernement d'Emmanuel Macron qui avait pourtant fait reposer toute sa campagne sur la moralisation de la vie publique et l'exemplarité de la classe politique. L'on comprend mieux alors pourquoi si peu de personnalités politiques s'étaient exprimées au sujet de l'affaire Fillon, eux-mêmes ayant à craindre de voir les médias les exposer. Et la nouvelle personnalité à être mise en lumière aujourd'hui n'est autre que le ministre de l'Intérieur et l'un des plus proches collaborateurs du président Macron. En effet, le parquet de Paris a annoncé cette semaine l'ouverture d'une enquête préliminaire pour «abus de confiance et recel de ce délit» concernant les assistants parlementaires du parti centriste. Un nouveau front dans les affaires d'emplois fictifs au Parlement européen. Au-delà du président du MoDem et garde des Sceaux, l'enquête pourrait concerner la ministre des Armées, Sylvie Goulard, et la ministre des Affaires européennes, Marielle de Sarnez. De quoi fragiliser un peu plus un gouvernement déjà embarrasé par les révélations sur les mélanges des genres pratiqués par le ministre de la Cohésion des territoires, Richard Ferrand. Ce nouvel épisode judiciaire fait suite au signalement déposé, il y a quelques jours, documents à l'appui, par un ancien salarié du MoDem et ex-assistant parlementaire du député européen Jean-Luc Bennahmias. L'homme, qui souhaite garder l'anonymat, a été embauché fin décembre 2010 par l'UDF, précurseur du MoDem. Il signe alors un contrat à temps plein avec le parti centriste, assorti d'un étonnant «avenant de détachement», destiné à le rémunérer aussi en tant que collaborateur de Bennahmias, sur le budget du Parlement européen. «On m'a présenté ça comme un dispositif normal et à l'époque je ne me suis pas interrogé sur le caractère irrégulier de la chose», déclare-t-il au «Monde». Il y avait d'autres personnes dans la même situation que moi. Ainsi, le temps plein de cet ex-salarié du parti centriste se retrouve transformé en temps partiel. Il est rémunéré partiellement avec l'argent du Parlement européen, du 1<sup>er</sup> décembre 2010 au 30 novembre 2011. Une affaire qui ressemble ainsi beaucoup à celle de Marine Le Pen qui avait pourtant été clouée au pilori par ses adversaires politiques, notamment durant l'entre-deux-tours. Reste à savoir quelles mesures prendra Macron face à ces «affaires» qui embarrassent et décrédibilisent son début de mandat et surtout s'il gardera Bayrou ou s'il devra s'en séparer malgré les promesses faites durant la campagne présidentielle.

F. M.

## Porto Rico

## Vote sur les relations complexes avec Washington

Devenir un véritable Etat américain, choisir l'indépendance ou maintenir le statu quo: les habitants de Porto Rico sont appelés à se prononcer cette semaine sur le statut de leur île caribéenne en faillite, lors d'un référendum consultatif qu'une grande partie de l'opposition promet de boycotter. «Le moment de voter pour la décolonisation de Porto Rico est arrivé», se réjouit depuis plusieurs jours sur Twitter et dans les interviews le gouverneur de ce petit territoire américain, Ricardo Rossello. Peu importe la crise, cette consultation ne pouvait pas attendre, estime le gouverneur de 38 ans, arrivé au pouvoir en janvier sur la promesse d'œuvrer pour faire de Porto Rico le 51<sup>e</sup> Etat américain et de mettre ainsi terme à une longue relation «coloniale». La question du statut est «fondamentale» pour sortir de la tourmente économique, assure à l'AFP Christian Sobrino, principal conseiller économique du gouvernement du Nouveau parti progressiste (NPP). «C'est parce que Porto Rico est dans une relation inégalitaire avec le gouvernement fédéral» américain que les finances de l'île en faillite ont été mises sous la tutelle d'une commission pilotée par le Congrès à Washington, martèle-t-il. Porto Rico croule sous une dette de 70 milliards de dollars, la plus grosse faillite jamais déclarée par une entité locale américaine. Ancienne colonie espagnole, Porto Rico est devenu territoire américain à la fin du 19<sup>e</sup> siècle avant d'acquérir un

statut spécial d'«Etat libre associé» dans les années 1950, un terme qui renferme toute la complexité des relations entre ces cousins lointains. Citoyens américains et souvent fiers de l'être, les Portoricains parlent cependant majoritairement espagnol. Et s'ils ne peuvent pas voter à la présidentielle américaine ni élire de représentants au Congrès, les lois votées à Washington les touchent directement. Beaucoup y voient même l'origine de la crise qui assaille l'île.

C'est en effet attirés par des exonérations fiscales décrétées à Washington que, pendant des décennies, les grands groupes américains se sont installés en nombre à Porto Rico. Mais le gouvernement fédéral a finalement décidé de supprimer ce statut particulier très alléchant à compter de 2006, provoquant le départ en masse de ces sociétés. Frappée doublement par cette saignée et la grande crise financière américaine, Porto Rico a alors plongé dans la récession. Pourtant, celle qu'on surnomme «la Grèce des Caraïbes» a pu aisément continuer à s'endetter sur le marché américain des obligations municipales, où les investisseurs s'arrachaient ses titres, là aussi exemptés d'impôts américains... jusqu'à l'explosion de la bulle et la faillite déclarée en mai. Pour redresser les finances, Ricardo Rossello a lancé un régime drastique d'austérité. Mais là encore, c'est Washington, à travers une commission de supervision, qui a le dernier mot. Une main-mise

insupportable aux yeux de nombreux habitants, d'autant que le président américain Donald Trump s'est plusieurs fois prononcé contre un sauvetage public du territoire éloigné. Pour autant, l'organisation d'un coûteux référendum purement consultatif -le cinquième depuis les années 1960- alors que les caisses du gouvernement sont vides, fait grincer des dents l'opposition. «Cirque», «Mascarade» dénoncent en cœur indépendantistes et partisans du statu quo, qui ont annoncé leur volonté de boycotter le vote.

«L'opinion publique est divisée», souligne Edwin Melendez, directeur du centre d'études portoricaines de la City University à New York. «La moitié de la population, ou plus, estime qu'il ne va rien se passer car (...) le gouvernement américain n'a aucune obligation de prêter attention au résultat, qui manquera en plus de légitimité» si une part importante de l'électorat le boycotte, poursuit-il. Compositeur américain d'origine portoricaine et auteur de la célèbre pièce de Broadway «Hamilton», Lin-Manuel Miranda a résumé, en deux vers déclamés sur un rythme rap à la télévision, le malaise de ceux qui ne veulent pas d'une telle discussion en plein naufrage économique. «Le grand débat sur le statut doit attendre» la résolution de la crise financière, dit-il. «C'est comme si Rose et Jack (personnages du film de James Cameron) sur le «Titanic» se demandaient «à quand notre prochain rendez-vous?»».





Aucun changement ne doit être attendu

# Présentation ce soir de «Babour ghraq» de Slimane Benaïssa

■ La célèbre pièce «Babour Eghraq» (Le bateau a coulé) de Slimane Benaïssa sera en représentation au Théâtre national algérien à partir de ce soir. Ecartant toute idée d'une «éventuelle actualisation», Slimane Benaïssa a affirmé à l'APS vouloir présenter «Babour ghraq» avec «strictement les mêmes contenus» sans rien changer de la conception originale de la pièce.

Par Abia Selles

Les amoureux du théâtre ont un rendez-vous important ce soir au Théâtre national. Il s'agit d'une représentation théâtrale qui a marqué une époque et qui revient aujourd'hui sur les planches du TNA. En effet, c'est la pièce de théâtre «Babour ghraq», du dramaturge Slimane Benaïssa, qui avait marqué la scène algérienne dans les années 1980-1990, qui revient durant la deuxième quinzaine du mois de juin sur les planches du Théâtre national Mahieddine-

Bachtarzi (TNA). Cette pièce est programmée à partir de ce soir et le public pourra y assister jusqu'au 21 du mois de juin courant, selon le département de programmation et de diffusion du TNA.

Mise en scène par Slimane Benaïssa, «Babour ghraq» est une tragi-comédie de 100 minutes, écrite en 1983. Elle raconte l'histoire de trois rescapés d'un naufrage, l'intellectuel, l'affairiste et l'ouvrier, campés par Mustapha Ayad, Omar Guendouz et Slimane Benaïssa, respectivement. Accrochés à une épave, les trois survivants, perdus au

milieu de nulle part, en pleine mer, vont devoir négocier, chacun d'eux cherchant son salut.

Les amoureux du théâtre vont redécouvrir cette pièce telle qu'elle a été présentée pour la première fois. C'est ce qu'entend dire Slimane Benaïssa par «aucune éventuelle actualisation ne doit être attendue». Le metteur en scène de cette pièce qui a connu un franc succès dans les années quatre-vingts, affirme qu'il a voulu garder le texte et l'âme de cette pièce tout en la présentant à la nouvelle génération.

Géant du théâtre algérien,



Slimane Benaïssa n'est plus à présenter. Absent de la scène algérienne depuis 1993, Slimane Benaïssa, romancier, essayiste

et auteur d'une vingtaine de pièces de théâtre, compte à son actif, entre autres spectacles, «Boualem zid el goddam» (1974), «El Mahgour» (1978), «Enta khouya wana ch'koun» (1992) et «Conseil de discipline» (1994), remontée en 2011, lors d'un bref retour sur la scène algéroise très apprécié du public. Grand dramaturge, on lui doit plusieurs pièces en arabe et en français pendant près de quatre décennies, mises en scène en Algérie ainsi qu'en France. A. S.

Prévu du 19 au 30 juillet prochain

## Le Chantier culturel international d'Oran est de retour

La 17<sup>e</sup> édition du Chantier culturel international d'Oran se tiendra du 19 au 30 juillet prochain, a-t-on appris jeudi de l'association organisatrice locale «Santé Sidi El-Houari» (SDH). Cette rencontre annuelle a pour objectif de «faire revivre les métiers traditionnels du bâti ancien par la formation de jeunes apprentis, étudiants, artisans et professionnels du patrimoine», a précisé à l'APS Kamel Bereksi, président de «SDH».

«Une cinquantaine de participants sont attendus à ce chantier qui propose une expérience unique dans un espace de découverte, d'échange et de partage», a-t-il expliqué. Tout en participant à la réhabilitation d'un lieu historique, les stagiaires bénéficieront d'ateliers techniques dans les métiers de la maçonnerie traditionnelle, taille de pierre, peinture, décapage, nettoyage et jardinage. D'autres ateliers culturels et de loisirs sont

prévus à l'occasion de cette rencontre qui vise aussi à «favoriser la participation volontaire et l'éducation à la citoyenneté», a-t-on souligné de même source. Ces activités seront animées au siège de l'association SDH, situé au cœur du quartier historique de Sidi El-Houari et qui comporte une école-chantier de formation aux métiers traditionnels du bâtiment.

F. H.

Guelma

## Sortie d'un livre sur la chanson populaire révolutionnaire

Un ouvrage sur la chanson populaire révolutionnaire algérienne dans la région de Guelma, intitulé «*dhaât hawla*

*el-oghnia echaâbia ethawria bi mantikat Guelma*» et signé Ouarda Zerguine vient de voir le jour, indique mardi son auteure.

Le livre de 110 pages éclaire sur le rôle de la chanson populaire durant la Révolution libératrice algérienne et transcrit 20 chansons sur notamment des batailles survenues dans la wilaya, dont celle de Besbassa durant laquelle 365 chouchada furent tués en une journée, mais

aussi de Mermoura et Kelaât Fiala, ajoute l'auteure qui est également journaliste.

Ouarda Zerguine assure avoir recouru à plusieurs sources dans la collecte des chansons transcrites, dont notamment Maâmar Bendhafer, né en 1943 au Djebel Houara dans la commune de Béni Mezline.

Témoin des événements et batailles en question, ce vieux de 74 ans garde en mémoire ces

chansonnettes que fredonnaient les femmes et même les moudjahidine de la région.

Paru fin mai chez une maison d'édition jordanienne, le livre se veut, à travers des chansons (dont «*Djeich ethouar*», «*Ettayara tachrab*», «*De Gaulle*») transcrites, un «document historique mis à la disposition des chercheurs sur l'histoire de la révolution algérienne», assure l'auteure. D. R.

Mostaganem

## Le chanteur chaâbi Sid Ahmed Zeghiche n'est plus

L'ARTISTE DE la chanson chaâbia, Sid Ahmed Zeghiche, s'est éteint la nuit de vendredi à Mostaganem à l'âge de 63 ans suite à une crise cardiaque, a-t-on appris de sa famille.

Le défunt a consacré sa vie au service du patrimoine chaâbi populaire et au Melhoun en interprétant plusieurs qacidate de Sidi Lakhdar Benkheulouf. Sid Ahmed Zeghiche était réputé dans le milieu artistique et chez les mélomanes de la chanson chaâbi au niveau national, animant de nombreuses soirées. Le corps du défunt a été inhumé samedi après la prière du dohr au cimetière de Sidi Benhaoua de Mostaganem. R. C.

Cinéma

## L'inoubliable Batman de la série des années 60, Adam West, est mort

Mort d'un Chevalier Noir. Adam West, célèbre interprète du film et de la série Batman des années 60, est décédé d'une leucémie ce vendredi 9 juin à Los Angeles à l'âge de 88 ans.

Au cours de 3 saisons télévisées, diffusées entre 1966 et 1968 sur la chaîne ABC et d'un film au ciné, l'acteur américain a prêté ses traits au héros pour la série devenue culte. En 2016, Adam West avait d'ailleurs

accepté de reprendre son rôle le temps d'un épisode pour la série *Big Bang Theory* qui célébrait son 200<sup>e</sup> épisode. Tout récemment, le comédien avait prêté sa voix au pilote de la série *Powerless*. Tout au long de sa carrière, West avait repris à de multiples reprises son personnage de Batman, notamment pour des séries d'animation Batman ou Tarzan, ou le long métrage *Return of the Caped Crusaders*, sorti fin l'an passé. Si le nom

d'Adam West restera à jamais associé à Batman, la carrière de l'acteur a également été marquée par d'autres rôles, comme dans le western Geronimo en 1962 face à Chuck Connors. Il a aussi donné la réplique aux trois Stooges dans *The Outlaws Is Coming* en 1965. Il a prêté sa voix à de nombreux films ou séries d'animation, comme *Bienvenue chez les Robinson*, *Chicken Little*, *Bob l'éponge* ou *Les Griffin*. R. C.

### Rendez-vous culturels

Musée National d'Art Moderne et Contemporain d'Alger (MAMA)

Jusqu'au 13 juillet : Exposition photo intitulée *Ikbal/Arrivées* : "Pour une nouvelle photographie algérienne". Théâtre plein air de Sablettes

13 juin : Soirée rai avec Kader Japoni

14 juin : Soirée musicale animée par Kamel Aziz

15 juin : Lounis Aït Menguelat anime une soirée se chansons kabyles

Théâtre de verdure Laadi Flici

Jusqu'au 24 juin : Deuxième édition des nuits du cinéma

12 juin : Projection de *Lego Batman et Gardiens de la Galaxie 2*

13 juin : Projection du *Roi Arthur et Pirates des Caraïbes*

14 juin : Projection de *Tout en scène et la Monie*

15 juin : Projection de *La belle et la bête* suivie de *la Monie*

Théâtre national Mahieddine Bachtarzi

Jusqu'au 22 juin à partir de 22H30 :

Présentation de la pièce théâtrale *Babour eghrek* de Slimane Benaïssa



## Coup-franc direct

Honteux et grave !

Par Mahfoud M.

Ce qui se passe cette saison dans le championnat professionnel de Ligue 1 Mobilis est vraiment honteux et très grave, avec le jeu de coulisses qui fait rage et surtout les agressions qui sont devenues légion sur les terrains, notamment pour sauver sa peau et se faire repêcher par tous les moyens. Utiliser la violence est devenue monnaie courante pour tenter d'intimider son adversaire et le contraindre à laisser les points. En deux journées, deux équipes ont eu recours à ce procédé. Si pour le premier club cela a marché, ce n'est pas le cas pour le second qui s'est contenté d'un nul qui n'arrange pas ses affaires. La situation est devenue intenable surtout avec la fin de la saison et le fait que plusieurs formations soient menacées de relégation. Autre fait, le jeu de coulisses a fait son apparition en force en cette fin de saison, plongeant la balle ronde nationale dans l'abîme. Plus personne ne se reconnaît dans certains scores qui paraissent bizarres. Des formations qui toute la saison perdaient même à domicile se trouvent à l'extérieur de leurs bases, faussant tous les calculs logiques, même les experts en Loto sportif s'y perdraient. Que faudrait-il donc pour remettre de l'ordre dans cette discipline ? Que la FAF reprenne les choses en main et frappe d'une main de fer pour tenter de la relancer.

M. M.

### AGE du COA

## Les fédérations ne décollèrent pas

LES REPRÉSENTANTS de Fédérations sportives algériennes ont réitéré, samedi à Alger, leur « mécontentement » des conditions ayant entouré le déroulement de l'Assemblée générale électorale (AGE) du Comité olympique et sportif algérien (COA) et qui a porté à la réélection de Mustapha Berraf à sa tête pour le mandat quadriennal 2017-2020. « Aujourd'hui, 37 fédérations sont là pour parler des défaillances enregistrées lors de l'AGE du COA et dénoncer les nombreuses et graves irrégularités constatées. »

Une violation des règles statutaires a eu lieu ce jour-là, ce que nous refusons», ont indiqué les concernés lors d'une conférence de presse tenue à la salle des médias de l'Office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

Les six présidents des Fédérations algériennes de natation, d'haltérophilie, de cyclisme, de tennis de table, de badminton et de basket-ball et membres démissionnaires du Bureau exécutif du COA juste après leur élection le 27 mai dernier, ont précisé que leur décision était « mûrement réfléchie » et assuré que le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) ne leur avait jamais instruit de le faire.

« Le MJS ne nous a jamais instruit quoi que ce soit, c'est un choix bien réfléchi de notre part et nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout de notre logique. Nous ne reconnaissons nullement les résultats de la mascarade qui a eu lieu le 27 mai 2017 », ont ajouté les six présidents en enchaînant : « Notre choix est une réponse à ceux qui ont pris en otage le COA et qui refusent l'émergence d'idées nouvelles pour le sport national, cette démission matérialise l'enjeu des Fédérations sportives ». Par ailleurs, les présents ont

indiqué qu'une audience « particulière » avec Tomas Bach, le président du Comité international olympique (CIO), a été demandée afin de lui rapporter « la violation des règlements » lors de l'AGE du COA. « A propos du CIO, nous avons beaucoup de respect envers cette instance mondiale et c'est pour cette raison que nous avons saisi Tomas Bach pour une audience particulière. »

Nous avons constitué un dossier pour nous entretenir avec Tomas Bach et lui exposer les graves incidents qui ont eu lieu, et insister auprès de lui pour dénoncer cette mascarade et cette violation des valeurs de la Charte olympique », ont affirmé les représentants.

Les membres ont indiqué qu'une requête à ce sujet a été envoyée aussi au Tribunal arbitral sportif algérien (TAS), signée par les fédérations contestataires, pour des solutions « dans les plus brefs délais ». « Nous avons déposé une requête auprès du TAS algérien en qui nous avons grande confiance pour remettre les choses en ordre. »

Nous attendons une réponse pour l'intérêt du monde sache que les fédérations sont la colonne vertébrale du COA et non le contraire, nous pensons réellement que nous ne pouvons plus faire confiance aux noms qui ne respectent même pas leurs statuts et règlements. »

Nous demandons encore une fois à travers cette conférence, l'organisation d'une nouvelle AGE dans le strict respect des statuts qui se fondent sur les principes d'égalité et de transparence des procédures pour l'intérêt du sport national », estiment-ils. Pour sa part, le président de la Fédération algérienne de volleyball viet vo dao, Mohamed Djouadi, s'est dit « déçu » d'avoir été empêché de prendre part à l'AGE du COA.

### Ligue 1 Mobilis (29<sup>e</sup> journée)

# L'ESS fête son titre, le MCA dauphin, la JSK sauvée

■ L'ES Sétif a pu fêter son titre de la meilleure des manières en l'emportant à domicile lors de cette 29<sup>e</sup> et avant-dernière journée de Ligue 1 Mobilis, face au grand rival, l'USM Alger, samedi soir dans son antre du stade du 8-Mai 1945 sur le score de (2-1).

Par Mahfoud M.

Cette journée a souri également au MC Alger qui a profité de cette défaite du frère ennemi, l'USMA, pour s'assurer la deuxième place, synonyme d'une participation la saison prochaine à la Ligue des champions d'Afrique grâce à sa large victoire à domicile et à huis clos contre l'IO Médéa (4-0). Le Doyen termine donc dauphin, quel que soit le résultat de son dernier match à Sidi Bel-Abbès, au moment où la JS Saoura a relancé la course à la quatrième place au prix de sa victoire à domicile contre le MO Béjaïa (3-0). De son côté, la JS Kabylie a pu respirer en assurant son maintien après sa victoire à domicile face à l'USM Bel-Abbès (1-0), alors que l'identité de la formation qui accompagnera le MOB et le CAB en Ligue 2 sera connue lors de la dernière journée prévue mercredi 14 juin. Les « Canaris » ont réussi à remporter le match de la saison grâce à un but signé par l'attaquant des réserves Ahmed Mesbahi (36<sup>e</sup>) âgé de 19 ans, un succès synonyme de maintien pour une équipe qui a longtemps végété dans les profondeurs du classement. Mené au score à Oran par le MCO (2-0) à la mi-temps, le DRB Tadjenanet a su trouver des ressources pour revenir au score en seconde période en réduisant d'abord le score par Noubli (55<sup>e</sup>) avant qu'Aïb ne remette les pendules à l'heure (63<sup>e</sup>). Le Difaâ aurait pu prétendre à la victoire n'était le penalty tiré par Abdellah El-Mouedhen et stoppé

#### Résultats et classement :

MCO- DRBT 2-2  
NAHD- CSC 1-2  
CAB-CRB 0-1  
USMH- RCR 0-0 (match interrompu pendant 25 minutes avant de reprendre)  
JSK- USMBA 1-0  
ESS- USMA 2-1  
JSS- MOB 3-0  
(MCA - Olympique Médéa 4-0



L'ESS savoure son sacre

PH. A. D. R.

par le portier oranais Abderraouf Nateche. Un match nul qui devrait permettre aux joueurs de l'entraîneur Meziane Ighil de préserver leurs chances pour le maintien en attendant le dernier match de la saison à la maison face au champion de l'ES Sétif. La rencontre USM El-Harrach - RC Relizane a été interrompue pendant 25 minutes suite à un envahissement de terrain par des supporters en seconde période, alors que les deux équipes étaient à égalité (0-0) avant de reprendre. Des incidents à déplorer au moment où la formation harrachie, qui lutte pour son maintien, avait besoin

de plus de sérénité. Le CS Constantine, l'autre menacé par la relégation, a réalisé une belle opération en s'imposant à Alger face au NA Hussein-Dey (2-1). La formation de « Cirta » n'aura besoin que d'une victoire à domicile face au MC Oran pour assurer son maintien. Enfin, le CAB, relégué avant cette avant-dernière journée, s'est fait surprendre à domicile par le CR Belouizdad (1-0) grâce à un penalty transformé par son goleador Mohamed Amine Hamia. Un succès qui permet au Chabab de se hisser à la 6<sup>e</sup> place au tableau avec 42 points.

M. M.

	Pts	J
1) ES Sétif	57	29
2) MC Alger	50	29
3) USM Alger	47	29
4) USM Bel-Abbès	45	29
--) JS Saoura	45	29
6) CR Belouizdad	42	29
7) MC Oran	40	29
8) NA Hussein Dey	39	29
9) Olympique Médéa	37	29
--). JS Kabylie	37	29
11) DRB Tadjenanet	36	29
--). CS Constantine	36	29
13) USM El-Harrach	35	29
14) RC Relizane	33	29
15) CA Batna	25	29
16) MO Béjaïa	18	29

## El Hadi Ould Ali octroie le trophée de champion à l'Aigle Noir

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a remis samedi soir le trophée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football pour la saison 2016-2017 à l'ES Sétif dans une ambiance des plus festives. En marge de la cérémonie ayant suivi le match de l'ES Sétif face à l'USM Alger, en clôture de la 29<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 de football et où l'Aigle noir a tenu en échec

le club algérois (2-1), le ministre de la Jeunesse et des Sports a estimé, dans une déclaration à l'APS, que « la consécration de l'ES Sétif est méritée et représente le couronnement des efforts déployés par les joueurs, les dirigeants, le staff technique et les autorités locales ». Le ministre qui a émis le souhait de voir l'USM Alger se distinguer dans sa compétition continentale

(Ligue de champions d'Afrique), a salué l'esprit sportif ayant marqué le match de l'Aigle noir et le club algérois, disputé au stade 8-Mai 1945. De son côté, le capitaine de l'ES Sétif, Abdelmoumen Djabou, a considéré que la célébration du titre de champion d'Algérie est « un moment de grand soulagement après une pression vécue durant toute une saison ».



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Nâama

## Un mort et trois blessés dans un accident de la route

UNE PERSONNE est morte et trois autres ont été blessées (toutes issues de la même famille) dans un accident de la route survenu dimanche à Moghrar (sud de la wilaya de Nâama), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit au niveau de la RN 6 au lieu-dit «Gouiba» suite au dérapage d'un véhicule et son renversement faisant un mort, le conducteur (39 ans) sur place et des blessés : une femme (38 ans) et deux fillettes, a-t-on ajouté. Après avoir reçu les premiers soins sur place, les blessés ont été transférés au service des urgences de l'hôpital «Mohamed Boudiaf» d'Ain Sefra et le corps de la victime à la morgue du même établissement de santé. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

## Comité olympique et sportif algérien

### Nouria Benida-Merah désignée vice-présidente

LA CHAMPIONNE olympique du 1 500m, Nouria Benida-Merah, a été désignée vice-présidente du Comité olympique et sportif algérien (COA), lors de la première réunion du nouveau bureau exécutif de l'instance olympique, tenue samedi soir en son siège à Ben Aknoun (Alger), indique dimanche un communiqué du COA. Sous la présidence de Mustapha Berraf, réélu à la tête du COA pour le mandat 2017-2020, la répartition des tâches s'est faite en présence de Hassiba Boulmerka, désignée en qualité de présidente de la Commission femme et sport. Lors de cette réunion, le

médaillé de bronze du saut en hauteur aux JO-2000 à Sydney, Abderrahmane Hammad, a été désigné comme président de la Commission des athlètes, précise la même source. A l'issue des travaux, marqués par l'absence, entre autres, de six membres du bureau exécutif démissionnaires à l'issue de l'assemblée générale élective du 27 mai dernier, il a été décidé de reconduire la Commission du plan stratégique et de développement du sport d'élite. Berraf a été réélu pour un nouveau mandat à la tête du COA le 27 mai en récoltant 80 voix contre 45 pour son concurrent au poste de président, Abdelhakim Dib.

Illizi

## Les chutes importantes de grêle au centre de toutes les discussions

LES IMPORTANTES chutes de grêle enregistrées ces derniers jours dans la zone d'Afra (210 km Sud d'Illizi), un phénomène rare dans la région, alimentent les discussions de la population locale, a-t-on constaté. Le phénomène a coïncidé avec la détérioration des conditions climatiques depuis le milieu de semaine dernière dans la région du Tassili N'Ajjer (sud d'Illizi), qui a vu l'écoulement de plusieurs oueds et d'importantes chutes de grêle jusqu'à recouvrir la région d'une couche blanche, sans à aucun moment enregistrer de tempête de neige, de surcroît en période estivale, ont expliqué à l'APS les services de l'Office national de météorologie (station d'Illizi). Selon B. Mohammedi, un des habitants de la localité d'Afra, «c'est du jamais vu dans la région, le phénomène, d'une rare beauté, a recouvert les lieux d'un manteau blanc qui a fait la joie des habitants locaux qui l'ont grandement apprécié, pour la fraîcheur qu'il a aussi apportée en cette période de ramadhan». D'après les services météorologiques d'Illizi, la wilaya devrait enregistrer aujourd'hui aussi une activité orageuse avec d'importantes chutes de pluie aux environs du chef-lieu de wilaya, jusqu'en soirée vers 21 heures.

Elle avait enregistré une forte pluviométrie, ces derniers jours, dans la région du Tassili, provoquant la fermeture de routes dans les zones de Tasset et Didder, ainsi que l'écoulement de plusieurs cours d'eau, à l'instar des oueds de la région de Tinalkoum qui vu aussi ses réseaux d'électricité et de télécommunications perturbés. L. M.

Algérie-France

## Le ministre français des Affaires étrangères en Algérie à partir d'aujourd'hui

LE MINISTRE de l'Europe et des Affaires étrangères français, Jean-Yves Le Drian, effectuera une visite de travail en Algérie lundi et mardi, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette visite, la première d'un membre du gouvernement français depuis l'élection du président Emmanuel Macron, «s'inscrit dans le cadre de la tradition de concertation régulière entre les deux pays liés par des relations fortes et diversifiées», précise le communiqué. A cette occasion, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, fera avec son homologue français «le point de l'avancement des nombreux chantiers et dossiers inhérents à la coopération bilatérale», comme ils procéderont à «un examen approfondi des questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation en Libye et au Mali, ainsi que celles ayant trait à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme», souligne la même source. Les deux ministres «évoqueront également les prochaines échéances bilatérales», ajoute le communiqué. L. O.

## LA CRISE LIBYENNE TOUJOURS SANS ISSUE



Djalou@hotmail.com

Constantine

## Trois terroristes et trois éléments de soutien capturés

■ Trois terroristes et trois éléments de soutien ont été capturés dimanche à Constantine par un détachement de l'Armée nationale populaire en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Par Safy T.

«D ans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale ont capturé le matin du 11 juin 2017, lors d'une opération de qualité menée à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, à Constantine (5° RM), trois terroristes et trois éléments de soutien, et récupéré deux pistolets automatiques, une quantité de

munitions, un véhicule utilitaire, un micro-ordinateur portable, 8 téléphones portables, ainsi qu'une somme d'argent en monnaie nationale (84 500 DA) et en devises (202 400 euros)», précise la même source. «Il s'agit des terroristes capturés dénommés: «M. Omar» dit El-Kaâkaâ, ayant rejoint les groupes terroristes en 2008, «D. Abdellah» dit «Hacen El-Assimi», ayant rejoint les groupes terroristes en 2007, et

«A. Moadh».

«Cette opération combinée vient réitérer la vigilance et le professionnalisme des forces de l'Armée nationale populaire et les différents corps de sécurité, ainsi que leur interopérabilité efficace, notamment en ce mois sacré du ramadhan», souligne le communiqué.

S. T.

## Transport urbain

### L'Etusa renforce ses navettes vers les Sablettes

L'ETABLISSEMENT public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) renforce depuis le dimanche 11 juin en cours ses navettes bus en direction des Sablettes afin de répondre à la demande en matière de déplacement dans la capitale durant le ramadhan, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Ainsi, les navettes bus seront renforcées avec comme points de départ les stations de la Place du 1<sup>er</sup>-Mai, Bachdjerah, la Place des Martyrs, Grande-Poste, Ben Aknoun et d'El Harrach vers ce lieu de loisirs. Le premier départ après la rupture du jeûne (f'tour) est prévu à 21h, ajoute le transporteur public urbain d'Alger. Pour rappel, en réponse à la forte demande en matière de transport durant le mois de ramadhan, l'Etusa a établi un aménagement horaire qui permet à ses usagers de se déplacer sur l'ensemble du réseau de la capitale habituellement desservie avec un service de nuit spécial. Les banlieues Est, Ouest et Sud de la capitale, à savoir les secteurs de Dergana, de Zéralda et de Hamadi, sont également concernées par ce programme. Pendant les jours ouvrables (du dimanche à jeudi), le réseau bus de l'Etusa couvre un total de 90 lignes régulières dont 25 du réseau affrètement. Ainsi, le service Jour est programmé sur une plage horaire avec un premier départ à 5h30 et le dernier départ à 19h05. Quant au service de Nuit, le premier départ après la rupture du jeûne est programmé à 21h tandis que le dernier départ est prévu à 2h00 du matin. Durant le week-end (vendredi et samedi), le réseau est renforcé par trois autres lignes qui sont réajustées en fonction des besoins du trafic réel. Hania F.